

1o Abus gravement périlleux ou coupable des choses du monde.

“Se soustraire, d'une part, avec une sorte d'horreur instinctive, aux moindres privations, aux plus légers sacrifices, à tout effort pénible; d'autre part, s'ingénier à ne perdre aucune occasion de goûter aux joies de la vie, s'exaspérer même et se révolter de ne pouvoir briller ou jouir autant que les autres; et, pour satisfaire ces aspirations, s'épuiser dans une recherche des biens de la terre, qui absorbe les principales facultés de l'intelligence et du cœur; n'est-ce pas là se faire une idée fausse des conditions de l'existence ici-bas? N'est-ce pas mener une vie plus conforme à la morale païenne qu'aux maximes de l'évangile?

Voilà pour l'abus.

2o L'usage légitime, maintenant.

Mgr de Montréal continue :

“Qu'il y a loin de cette conduite à la doctrine de Saint Paul.

“Le temps est court , disait-il, 'que ceux qui pleurent vivent comme s'ils n'avaient pas de cause de tristesses; et ceux qui sont dans la joie, comme s'ils n'avaient pas de cause de se réjouir; que ceux qui achètent restent détachés comme s'ils ne possédaient rien; que ceux qui usent des choses de ce monde en usent sans y fixer leur affection, parce que la figure de ce monde ne fait que passer.' ”

Et parce qu'on substitue ainsi une manière toute païenne d'apprécier et d'agir à la règle donnée par Dieu, les maux les plus déplorables fondent sur les familles et les individus.

Le pire de ces maux, bien que ce ne soit malheureusement pas celui qui fasse le plus de peine à un trop grand nombre, c'est la ruine du “sens moral et religieux.”

Mgr de Montréal continue :